

# FA bÉMOL

École de musique

## FICHE D'INSCRIPTION & RÈGLEMENTS

Session automne 2024

### MISSION ET VALEURS

La mission de l'école de musique Fa Bémol est de favoriser l'apprentissage de la musique pour tous. Nous priorisons une approche personnalisée et moderne pour chacun des élèves, en tenant compte de leurs objectifs et besoins. L'apprentissage se fait dans le plaisir ainsi que dans le respect de soi et de ses limites.

### DÉROULEMENT D'UN COURS

Chaque cours est d'une durée d'une heure. Lors de cette heure, l'enseignant.e prendra le temps de s'informer sur votre pratique quotidienne, répondra à vos questions, enseignera l'instrument choisi et vous donnera des pistes afin d'avancer à la maison. Évidemment, chaque cours est personnalisé en fonction de l'élève et de ses objectifs.

- Nous vous demandons d'attendre dans la salle de repos avant votre cours. L'enseignant.e viendra vous chercher.
- Si vous avez des questions, soyez bien à l'aise de les poser pendant votre cours, pour ne pas déborder sur le cours d'un autre élève.

### MATÉRIEL REQUIS

- Bouteille d'eau
- Cahier pour prise de notes
- Pochette ou cartable
- Cahiers d'apprentissage (élèves en piano, ukulélé et guitare, à voir avec l'enseignant.e et prévoir des frais supplémentaires entre 15 \$ et 20 \$)

### RETARD, DÉPLACEMENT OU ANNULATION DE COURS

- En cas de **retard**, simplement avertir l'enseignante par **TÉLÉPHONE : 819 731 4568**. Aucune reprise des minutes perdues n'est possible, car cela empièterait sur le cours de l'élève suivant.
- Si vous savez à l'avance que vous ne pourrez pas assister à l'un de vos cours, il est possible d'utiliser le **GROUPE D'ÉCHANGE** ([www.facebook.com/groups/ecoledemusiquefabemol/](https://www.facebook.com/groups/ecoledemusiquefabemol/)) afin d'échanger votre cours avec un autre élève. Il n'est pas garanti qu'un cours puisse être échangé. Dans ce cas, il est important d'avertir l'enseignant.e de votre absence par **TÉLÉPHONE** ou quelques semaines avant votre absence planifiée.
- **Aucun cours annulé ou manqué ne sera remis ou remboursé.**

- Si l'enseignant.e doit annuler, le cours sera remis à un moment qui vous convient ou remboursé, selon les disponibilités restantes à l'horaire.
- **Nous ne fermons pas lors des jours/weekends fériés ou les fêtes.**

## **CODE DE CONDUITE**

À l'école de musique Fa Bémol, nous ne tolérons aucune violence sous toutes ses formes, harcèlement et discrimination. Si un élève contrevient à notre code de conduite, qui vous sera envoyé avec votre facture, le renvoi sera immédiat sans possibilité de remboursement.

## **SPECTACLES À L'ÉCOLE DE MUSIQUE**

Maintenant que nous avons l'espace, nous organisons de petits concerts intimes durant la session (public max. de 30 personnes), avec les élèves qui souhaitent participer. Vous aurez les détails en temps et lieu.

## **CONTACT AVEC LA DIRECTION ET LES ENSEIGNANT.E.S**

**Pour communiquer avec la direction, utilisez la PAGE FACEBOOK, l'adresse courriel ou le téléphone.**

**Les enseignant.e.s n'ont pas accès à la page Facebook ni aux courriels, donc si vous souhaitez aviser d'un retard ou d'une absence de dernière minute, veuillez nous appeler.**

Nous vous demandons de ne PAS contacter les enseignant.e.s par leur profil Facebook personnel, afin d'éviter les abus et de respecter la vie privée de ceux-ci.

**PAGE FACEBOOK : [www.facebook.com/coledemusiquefabemol](http://www.facebook.com/coledemusiquefabemol)**

**ADRESSE COURRIEL : [coledemusiquefabemol@gmail.com](mailto:coledemusiquefabemol@gmail.com)**

**TÉLÉPHONE : 819 731 4568**

Finalement, nous vous invitons à nous contacter par courriel pour toutes questions relatives aux paiements ou à l'horaire à **[coledemusiquefabemol@gmail.com](mailto:coledemusiquefabemol@gmail.com)**.

## **COÛT DE LA SESSION**

**Veillez vous référer à la dernière page de ce document pour les prix à jour et les différentes options. Les prix peuvent changer sans préavis.**

- Le paiement, selon l'option choisie, devra être effectué dès l'inscription. Ex. : Si vous avez choisi l'option d'un paiement mensuel, vous devrez acquitter le premier mois à l'inscription. **Vous recevrez une facture par courriel.**
- En cas de **manquement au paiement**, vous recevrez un rappel par courriel. Au deuxième manquement, l'enseignant.e peut refuser de vous enseigner, à vos frais. Au troisième manquement, une facture pour le restant de la session vous sera envoyée et le paiement devra être effectué pour continuer la session.
- Il sera possible d'acquitter le paiement par virement Interac ([coledemusiquefabemol@gmail.com](mailto:coledemusiquefabemol@gmail.com)), par carte de crédit, par chèque (École de musique Fa Bémol) ou en argent comptant.

- Si vous avez plus d'un membre de votre résidence inscrits, il est possible d'obtenir un rabais. Communiquez avec nous par courriel à **ecoledemusiquefabemol@gmail.com** pour les détails.

**Je m'inscris (ou j'inscris mon enfant) à la session d'automne 2024, je comprends et j'accepte les règlements de ce document.**

**Signature de l'élève ou parent responsable :**

\_\_\_\_\_

**Nom de l'élève :**

\_\_\_\_\_

**Courriel :**

\_\_\_\_\_

**Numéro de téléphone :**

\_\_\_\_\_

**Date : \_\_/\_\_/\_\_\_\_ Signature de la direction : \_\_\_\_\_**

**VOTRE CHOIX :**

**Cours privé de 60 minutes, session de 14 semaines**

Session payée en entier à l'inscription : 560 \$ (40\$/heure) \_\_\_\_\_

Session payée mensuellement : 45\$x nombre de semaine dans le mois (approx. 180\$/mois)\_\_\_\_\_

**Cours semi-privé de 60 minutes, session de 14 semaines (2 élèves dans le même cours frère/sœur, amis, parent/enfant)**

Session payée en entier à l'inscription : 770 \$ (55\$/heure)\_\_\_\_\_

Session payée mensuellement : 60\$x nombre de semaine dans le mois (approx. 240\$/mois)\_\_\_\_\_

**Cours privé de 30 minutes, session de 14 semaines**

Session payée en entier à l'inscription : 350 \$ (25\$/demi-heure) \_\_\_\_\_

Session payée mensuellement : 30\$x nombre de semaine dans le mois (approx. 120\$/mois)\_\_\_\_\_

**Cours de BAND, 90 minutes, session de 10 semaines**

Session payée en entier à l'inscription : 300 \$ (30\$x10 semaines)\_\_\_\_\_

Session payée mensuellement : 35\$x nombre de semaine dans le mois (approx. 140\$/mois)\_\_\_\_\_

**À NOTER QUE LE PARENT SIGNATAIRE DE CE DOCUMENT EST RESPONSABLE DES PAIEMENTS.**